



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE TRAVAUX

2021/PA502

1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

CROUS CLERMONT AUVERGNE
25 rue Etienne Dolet
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 34 44 10 - Fax : 04 73 35 12 85
E-mail : marches@crous-clermont.fr

Représentant : Monsieur le Directeur Général du CROUS CLERMONT AUVERGNE

2 – OBJET DU MARCHE

➤ Objet : Travaux isolation extérieure du bâtiment F de la résidence universitaire du Clos St Jacques

➤ Type de marché : TRAVAUX

➤ Classification CPV :

Les classifications principales CPV du présent marché public sont les suivantes :

45321000-3	Travaux isolation thermique
45261420-4	Travaux d'étanchéification
45421000-4	Travaux de menuiserie
45343100-4	Travaux de flocage
45331000-6	Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
45311000-0	Travaux de câblage et d'installations électriques
90911000-6	Service de nettoyage

3 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

➤ Description : Le présent marché a pour objet l'exécution des travaux d'isolation extérieure de réhabilitation du bâtiment F de la résidence universitaire du Clos St Jacques situé 25 rue Etienne Dolet à Clermont-Ferrand.

Lieux d'exécution : Clermont-Ferrand (Code postal : 63000)

➤ Durée du marché :

Délai global d'exécution : 25 mai 2021 au 10 septembre 2021
Préparation chantier : 4 semaines

➤ Allotissement :

Les travaux sont répartis en 8 lots, définis comme suit :

Lot n°1 : Etanchéité

Lot n°2 : Traitement des façades

Lot n°3 : Menuiseries extérieures aluminium et acier

Lot n°4 : Flocage

Lot n°5 : Electricité

Lot n°6 : Ventilation mécanique contrôlée

Lot n°7 : Nettoyage

Lot n°8 : Signalétique

➤ Tranches :

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

➤ Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

➤ Prestations supplémentaires :

Sans objet

➤ Forme du marché :

Les prestations objets du présent marché, font l'objet d'un montant global et forfaitaire résultant d'une décomposition de prix.

4 – CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

➤ Modalités de paiement: Mandat administratif à 30 jours maximum

➤ Langue de rédaction des marchés : Français

➤ Unité monétaire utilisée : Euro (France)

5 – CONDITIONS DE PARTICIPATION – ELEMENTS A TRANSMETTRE

Renseignements et formalités nécessaires indiqués aux articles 3, 4 et 5 du règlement de consultation.

6 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

pouvoir adjudicateur, représenté par le Directeur général du CROUS Clermont Auvergne, élimine les offres non conformes à l'objet du marché ou au présent règlement de consultation.

Il choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants, pondérés (base 100) :

1 : Valeur technique de l'offre (coefficient 60)

Note méthodologique : analyse de l'opération et de ses enjeux, mode d'exécution, moyens humains et techniques affectés au chantier pour respecter les délais, documentation des matériaux et note décrivant la démarche qualité, sécurité, environnement adaptée à l'opération (attention travaux en site occupé).

Sous critère 1 (noté sur 40) : Méthode et moyens matériels proposés par le candidat pour la réalisation de la mission et susceptibles d'apporter une plus valeur qualitative (compris fiche matériaux...)

Sous critère 2 (noté sur 30) : Moyens en personnels mis à disposition pour la réalisation des tâches objet de ce marché et susceptible d'apporter une plus valeur qualitative (délais)

Sous critère 3 (noté sur 30) : Mesures mises en œuvre pour la qualité, sécurité, prise en compte de l'environnement, de la gestion des déchets

Note maxima pour la valeur technique est de 100 points

2 : Prix (coefficient 40)

L'analyse des offres de prix permettra un classement des candidats suivant la formule.

$$N_p = \frac{P_o \times 100}{P}$$

Np : Note prix

Po : Offre de prix la moins disante

P : Offre de prix de l'entreprise notée

Il sera attribué à l'offre la moins disante la note de 100 points qui constitue la note maxima.

Le pouvoir adjudicateur, représenté par le Directeur général du CROUS Clermont Auvergne, examinera l'offre de base des candidats pour établir un classement.

Les offres sont classées par ordre décroissant.

Les candidats non retenus seront informés du rejet de leur offre ou de leur candidature par l'envoi du formulaire NOT13 en courrier recommandé dématérialisé.

Dans le cas où des erreurs d'arithmétique ou de report sont constatées dans le DPGF, il n'en est pas tenu compte dans le jugement de la consultation. Toutefois, si l'offre du candidat est sur le point d'être retenue, il est invité à rectifier cette décomposition pour la mettre en harmonie avec le prix forfaitaire correspondant. En cas de refus, son offre est considérée comme non cohérente et éliminée.

Le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêts généraux, conformément à l'article R. 2185-1 du Code de la commande publique.

7 – ETENDUE DE LA CONSULTATION

Le présent marché dont l'objet principal est les travaux d'isolation d'une résidence universitaire est passé dans le cadre d'un marché à procédure adaptée soumis aux dispositions de l'article R.2321-1 du Code de la commande publique.

8 – RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Conformément à l'article R2132-3 du Code de la commande publique, le dossier de consultation doit être retiré sur le site de dématérialisation des procédures suivant :

- <http://www.achatpublic.com>.

9 – CONDITIONS DE DELAI ET DE REMISE DES OFFRES

Date limite de remise des offres : **Vendredi 09 avril 2021 – 10h00**

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des offres :

En application de l'article R2132-3 du Code de la commande publique, les candidats devront envoyer leur(s) plis de façon dématérialisée.

Les offres/plis devront être remis impérativement avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du règlement de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :

- <https://www.achatpublic.com>

Cf. article 5 du Règlement de consultation

10 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Questions- réponses :

Les entreprises pourront, avant la remise de leur offre, obtenir tous les renseignements qui pourraient leur faire défaut sur la connaissance du marché, à condition qu'ils ne soient pas de nature à porter atteinte à l'égalité des candidats. Les demandes de renseignements devront être formulées par écrit via la plate-forme de dématérialisation des procédures :

- <https://www.achatpublic.com>

Les candidats devront faire parvenir leur(s) question(s) au plus tard jours avant la date limite de réception des offres, et une réponse sera alors adressée, par écrit. Le pouvoir adjudicateur s'engage à formuler cette réponse dans les meilleurs délais.

Dans tous les cas, les questions se limiteront aux aspects techniques et administratifs du dossier, aucune réponse ne sera faite sur d'autres points.

Sur le site <https://www.achatpublic.com> l'ensemble des questions et des réponses sera accessible aux candidats qui y auront porté leur identité et leurs coordonnées.

Identification « courriel » du candidat :

Les candidats sont fortement invités à s'identifier sur le profil d'acheteur en communiquant une adresse courriel valide, faute de quoi ils ne pourront être informés des éventuels compléments, modifications, ajouts de document, report de dates limites ou réponses faites aux questions relatives à la consultation en cours, etc.

Dans le cas où un candidat n'aurait pas inscrit son adresse courriel sur le profil d'acheteur ou aurait inscrit une adresse courriel inadaptée ou erronée - et ce, quel qu'en soit le motif :

- il est stipulé que ni l'acheteur ni la Plateforme de dématérialisation ne sera tenu pour responsable du fait que ce candidat n'aura pu recevoir les messages éventuellement reçus par les autres candidats,
- il incombera alors à ce candidat de faire diligence par lui-même pour en être tenu informé.

Neutralisation anti-spam :

Après identification sur la plateforme de dématérialisation, les candidats sont fortement invités à veiller à ce que les messages automatiques éventuellement émis par le site de dématérialisation ou par l'acheteur ne soient pas bloqués, lors de la phase de réception, par un automate de filtration des messages (dit anti-spam).

En cas de rejet de message par un automate de filtration des messages (dit anti-spam) faisant perdre au candidat le bénéfice d'informations complémentaires sur la procédure en cours, il est stipulé que ni l'acheteur ni la Plateforme de dématérialisation ne sera tenu pour responsable du fait que ce candidat n'aura pu recevoir les messages éventuellement reçus par les autres candidats.

11 – VISITES DE SITES

Trois visites seront organisées :

- Vendredi 19 mars 2021 à 14H00
- Mardi 23 mars 2021 à 11H00
- Lundi 29 mars 2021 à 14H00

Le lieu de rendez-vous est fixé dans le hall du bâtiment A de la résidence universitaire du Clos St Jacques – 25 rue Etienne Dolet à Clermont-Ferrand.

Les entreprises candidates se présenteront indifféremment à l'une ou l'autre de ces dates.

Personnes à contacter pour la visite des lieux :

M. KIHÉLI : 06 07 25 16 90 ou M. BRUN : 06 08 27 80 12